

INSTRUCTIONS POUR LE PAIEMENT FRACTIONNE DE LA COTISATION

- 1 - Remplir soigneusement la demande et l'autorisation de prélèvement automatique ci-dessous, datées et signées
- 2 - Joindre obligatoirement un relevé d'identité bancaire (RIB). Attention : aucun prélèvement n'est possible sur un compte épargne, livret A, ...

Ces documents vous seront remis gratuitement par votre établissement domiciliaire sur simple demande.

- 3 - Il y aura plusieurs prélèvements effectués, selon la date d'arrivée des documents au siège national.

Date d'arrivée des documents au siège national	Nbre de prélèvements	périodicité	dates des prélèvements			
avant le 15/09	4	trimestrielle	04/10	04/01	04/04	04/07
du 16/09 au 15/10	4	trimestrielle	04/11	04/02	04/05	04/08
16/10 au 15/11	4	mensuelle	04/12	04/01	04/02	04/03
16/11 au 15/12	4	mensuelle	04/01	04/02	04/03	04/04
16/12 au 15/01	4	mensuelle	04/02	04/03	04/04	04/05
16/01 au 15/02	4	mensuelle	04/03	04/04	04/05	04/06
16/02 au 15/03	4	mensuelle	04/04	04/05	04/06	04/07
16/03 au 15/04	4	mensuelle	04/05	04/06	04/07	04/08
16/04 au 15/05	3	mensuelle		04/06	04/07	04/08
16/05 au 15/06	2	mensuelle			04/07	04/08

1/ DEMANDE DE PRELEVEMENT

La présente demande est valable jusqu'à annulation de ma part.

NOM PRENOMS ET ADRESSE DU DEBITEUR

DESIGNATION DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DEBITEUR

COMPTE A DEBITER :

Codes

Etablissement

Guichet

Numéro de compte

Clé RIB

--	--	--	--	--

--	--	--	--	--

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

--	--

NOM ET ADRESSE DU CREANCIER

Snetaa-eiL
74 rue de la Fédération
75739 PARIS CEDEX 15

Date et signature obligatoires :

Les informations recueillies dans le présent questionnaire ne seront utilisées et ne feront l'objet de communication extérieure que pour les seules nécessités de la gestion ou pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Elles pourront donner lieu à exercice du droit d'accès dans les conditions prévues par la loi n°78-17 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, du 6 janvier 1978.

2/ AUTORISATION DE PRELEVEMENT

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si la situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous.
En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en suspendre l'exécution sur simple demande à l'établissement teneur de mon compte. je réglerai la différence directement avec le créancier.

N° NATIONAL EMETTEUR

540565

NOM PRENOMS ET ADRESSE DU DEBITEUR

NOM ET ADRESSE DU CREANCIER

Snetaa-eiL
74 rue de la Fédération
75739 PARIS CEDEX 15

COMPTE A DEBITER :

Codes

Etablissement

Guichet

Numéro de compte

Clé RIB

--	--	--	--	--

--	--	--	--	--

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

--	--

NOM ET ADRESSE DE LA BANQUE

Date et signature obligatoires :

Prière de renvoyer cet imprimé au SNETAA, en y joignant obligatoirement un relevé d'identité bancaire (RIB).